



ÉDITORIAL

Chères Tropéziennes,
Chers Tropéziens,
Chers amis,

Particularité de notre village : les affaires ne prennent pas de pause estivale. Cet été a montré une fois de plus que Monsieur le Maire a des relations complexes et difficiles avec tout ce qui touche à la réglementation. Que l'on se tourne vers l'urbanisme ou vers la gestion financière, le bilan est toujours ahurissant et la communication particulièrement opaque. Pour preuves :

LES HOQUETS DU PLU

Dernièrement, sur le métier remettant son ouvrage, Monsieur le Maire annonce une révision du PLU. Élaboré en 2013, révisé une première fois, puis modifié deux fois par la suite, **le PLU a pourtant été partiellement annulé par le Tribunal Administratif.**

Quand on sait que les zonages sont discutés en amont au cours d'étapes

SOMMAIRE

- P1 Éditorial
- P2 Kaufman & Broad
- P3 Tourisme
- P3 Rentrée Scolaire
- P4 Le Lavoir en danger

d'élaboration longues, encadrées par des techniciens aguerris, on peut s'étonner de ces dérives procédurières systématiques.

De deux choses l'une : soit il s'agit d'une volonté délibérée de passer outre aux règlements et aux lois d'urbanisme, en particulier la Loi Littoral, soit nous sommes en présence d'une nouvelle preuve de l'incompétence de cette équipe. Comme si Monsieur le Maire et son équipe étaient au-dessus des lois.

L'État ayant annulé le PLU sur différentes zones de la commune (les Salins Zone N7 et deux Zones UE, la très importante zone UE entre la route des plages et les Canebières, la zone UD7 aux Marres), quand le maire va-t-il enfin comprendre que Saint-Tropez doit être protégé d'une urbanisation excessive sous peine d'y perdre son charme et son âme?

En attendant : des études à rallonge, des procédures en annulation, donc du temps et surtout de l'argent des contribuables de perdu.

Incompétence, inconséquence ...

LA SAGA KAUFMAN & BROAD

Pendant ce temps et ce depuis 2011, la vie de la commune est rythmée par les développements et les soubresauts de la convention de réalisation d'un programme immobilier signée avec le groupe Kaufman & Broad.

Ce dossier est devenu emblématique de la gestion approximative et confuse de l'équipe municipale actuelle, empêtrée aujourd'hui dans une procédure fleuve en recours, symbole de son amateurisme.

Bien que Monsieur le Maire soit en plein déni et malgré ses discours lénifiants, le risque financier pour la commune existe (voir page 2).

Incompétence, inconséquence ...

LE COUP DE FUSIL CONTRE LA DCNS

Dans la série des opérations surprenantes, il faut citer l'acquisition et la revente des 3 villas de la DCNS par la commune. Dans notre bulletin de juillet 2015, j'avais évoqué « le bon coup » immobilier réalisé par l'homme d'affaires Iskandar Safa qui a acheté 12 des 15 villas de la DCNS du quartier Saint-Roch après le désistement « opportun » de la commune. Le bon plan se précisait après une modification sur mesure du PLU qui a consterné les riverains. En marge de ce projet immobilier, la commune avait acheté trois des quinze villas du programme au prix très surprenant de 450 000€. Et voilà qu'au dernier conseil municipal le maire nous annonce qu'il allait les revendre à M. Safa pour un montant de 8 millions d'€ ! Visiblement le maire a manqué sa vocation et il aurait dû se faire marchand de biens.

Mais si la DCNS, vendeur dans cette opération, a consenti un prix de vente aussi bas pour ces maisons c'est qu'elle pensait probablement qu'il s'agissait d'une opération d'intérêt collectif et non pas d'une opération de spéculation immobilière.

Dans ce cas, une action juridique de la DCNS n'est pas à exclure avec, une fois de plus, des frais pour la commune.

Encore l'impression apparente d'être au dessus des règles.

Incompétence, inconséquence ...

CONCERTATION AUX ABONNÉS ABSENTS

Cette légèreté confondante soulève trois questions fondamentales concernant l'élaboration des projets, la qualité des conseils choisis et la transparence.

Suite en page 2



Car les dits projets arrivent tout ficelés au conseil municipal et aucune remarque de fond ou de forme n'entame la remarquable conviction de nos édiles de détenir la vérité. Une nouvelle illustration de cette très mauvaise habitude se profile à l'horizon avec l'annonce de **la transformation du port.**

Il s'agit d'**un chantier énorme, évalué aujourd'hui à environ 40 M d'€**, qui vise à restructurer le port en créant un nouveau bassin afin de déplacer en particulier le chantier Villanova. Qui dit déplacement des chantiers, dit immanquablement nouveaux bâtiments en lieu et place, d'où impacts esthétiques mais également économiques et écologiques.

Une telle opération ne devrait pas être conçue et menée à la légère dans le huis clos d'un bureau, en dehors de toute concertation et de toute transparence. Or le 28 juin dernier, le maire faisait voter, dans le cadre de l'aménagement

du port, un contrat de désignation d'assistant à maîtrise d'ouvrage, sans que quiconque parmi les principaux intéressés, à savoir les professionnels du port, n'ait été consulté ! Comme d'habitude, on va agir avant de réfléchir, quitte à faire n'importe quoi dans la plus totale opacité pour se retrouver, plus tard, à tenter de réparer tant bien que mal les pots cassés sur le dos des contribuables.

Une fois de plus inconséquence, incompétence...

On peut déplorer la perte de crédibilité et une réputation d'absence de sérieux que la commune de Saint-Tropez est en train d'acquérir. On peut craindre l'hypothèque que font peser ces errements et cet amateurisme à répétition sur les choix de développements futurs.

Mais aujourd'hui, le plus important est que tout ceci a de lourdes conséquences financières : problème

d'anticipation donc d'optimisation des budgets, coût des procédures, frais d'indemnités à venir.

Qui va payer ? Nous tous !

Ces différentes affaires constituent des dossiers que je vais continuer de suivre de très près avec mon équipe. Car les Tropicains méritent d'être informés des décisions abracadabrantes qui menacent de faire peser un lourd fardeau fiscal à ses habitants et de dénaturer encore un peu plus notre village.

La devise du maire et de son équipe serait-elle « Après nous le déluge ? »

Fidèlement vôtre
Vérane Guérin
Conseillère Municipale

KAUFMAN ET BROAD - SAISON 5

Depuis 2011, la convention qu'a signée la mairie avec K&B tient Saint-Tropez et les Tropicains en haleine. Les procédures engagées par la Sagem, société évincée lors du choix du concessionnaire par la commune, se sont succédées jusqu'à la décision du Conseil d'État en novembre 2015 qui valide la plainte de la SAGEM, **souligne les graves irrégularités commises par la commune**, et renvoie l'affaire devant la Cour Administrative d'Appel de Lyon.

Dès le début de l'année, la SAGEM évoque une demande de **54,5M d'€** d'indemnisation et je demande à M. le Maire de provisionner dans ce sens, comme la loi l'exige.

Mais notre maire paraît souvent fâché avec la loi et ses usages. Pas faite pour lui ! Fort de ses fausses certitudes, il affirme haut et fort ne pas être tenu à l'observance de cette provision. Mais patatras ! Voilà que fin juillet, en réponse à des questions que je lui avais soumises par courrier, le préfet m'annonce se rapprocher du maire afin qu'il rectifie ce manquement et pour le faire provisionner. Encore une erreur de jugement pour notre maire. Malheureusement, loin d'être anecdotique cette attitude symbolise une méthode de travail. Méthode dont les résultats sont une perte de crédibilité et tous les contentieux que la commune doit affronter. Il est dans l'erreur mais, peut importe, il fonce tête baissée...

Le prochain examen de ce dossier par la cour d'appel de Lyon permettra d'y voir plus clair. Peut-être sera-t-il alors possible d'évaluer le montant de l'indemnité que la commune devra verser à la SAGEM. Ce n'est pas sans inquiétude que l'on attend ce jugement car avec **48 M d'€ de dettes, notre commune ne peut guère se permettre ce genre de fantaisie.**

Il est bien possible qu'à l'heure des comptes nous soyons complètement déficitaires sur l'ensemble de cette opération avec Kaufman et Broad.

De combien ? Voilà la question !

Incompétence quand tu nous tiens... !

Fidèlement vôtre
Vérane Guérin



Tourisme : Nous prendrait-on pas pour des « jambons » ?



Le directeur de Saint-Tropez tourisme a annoncé dans l'éditorial du Saint-Tropez info n° 32 été 2016, que « grâce à son positionnement et à la stratégie adoptée, Saint-Tropez a subi moins fortement les effets de la crise économique mondiale ». Tout d'abord, « a subi moins fortement » que qui ? On en sait rien ! Affirmation basée sur quelles données chiffrées ? On en sait rien ! Il en est de même quand il nous parle de « démarche qualité dont le but est de rechercher plus, la satisfaction et la fidélisation de la clientèle, que l'augmentation du nombre de clients », je suis très curieux de savoir quels outils d'analyse il a mis en place et comment il a collecté les informations qui permettent de mesurer le degré de fidélisation et de satisfaction de la clientèle ? Mystère et boule de gomme ! Ces effets d'annonces m'amènent à me demander s'il ne nous

prendrait pas un peu pour des « jambons » ? En attendant, la SEM tourisme coûte tout de même au contribuable Tropicain, la coquette somme de 900 000 € par an et la pertinence de certaines de ses actions reste encore à être démontrée.

« DES ACTIONS À L'INTERNATIONAL »

Si le choix de certains pays, comme l'Allemagne, l'Italie, la Scandinavie ou de certains continents et sous-continent, comme l'Australie, l'Amérique du Nord, ou encore l'Asie du sud-est, est opportun stratégiquement, d'autres comme l'Azerbaïdjan ou le Kazakhstan nous amènent à nous questionner.

« IL PARAÎT QUE L'ARGENT N'A PAS D'ODEUR »

Mais tout de même, le choix de démarcher de potentiels clients dans ces deux anciennes républiques de l'ex URSS aux régimes douteux dont la première est sous la surveillance du haut commissariat des nations unies aux droits de l'homme, et la seconde est dotée d'un régime considéré comme

autoritaire, me laisse plus que perplexe. Il serait d'ailleurs intéressant de connaître le retour sur investissement de cette opération de promotion et de communication en sachant combien de Kazakhs et d'Azéris sont venu chez nous en vacances cet été ? Je suis aussi curieux et impatient de savoir dans quelles contrées lointaines les émissaires de la SEM tourisme vont bien pouvoir aller faire la promotion de la destination Saint-Tropez cet hiver ? Peut-être en Papouasie Nouvelle Guinée, ou bien au Tadjikistan, une autre ancienne république « en carton » de l'ex URSS.

Non seulement ces choix engendrent des dépenses inutiles, d'où un gaspillage de l'argent public, mais posent en plus un sérieux problème sur le plan éthique, d'où la question : Jusqu'à quand les élus de la majorité vont-ils accepter de se faire rouler dans la farine sans réagir ? Affaire à suivre...

Serge Ary

Rentrée scolaire sous haute surveillance ... Vraiment ?



Premiers jours à la crèche, à la maternelle, au CP ou au collège, ces rentrées sont autant de rites de passage, de points de rupture symboliques permettant à nos enfants de gagner en maturité et autonomie.

Le point de rupture pour les CP de l'école Louis Blanc de Saint Tropez fut indéniablement brutal cette année. L'attitude accueillante et souriante de Monsieur le Maire, expliquant pourquoi l'accès de l'école nous était refusé, suite au maintien du **plan Vigipirate**, n'a pas suffi à effacer la peur de l'inconnu de nos petits CP, lancés tous seuls dans le bain !

Bien sûr que le respect du plan Vigipirate impose des contraintes.

Evidemment que la sécurité de nos enfants est une priorité.

Mais pourquoi les CP et les premières années de maternelle n'ont-ils pas eu

des rentrées similaires ? On est en droit de s'interroger en tant que parents, non ?

Pourquoi des mesures pour les uns et pas pour les autres ?

Les parents des enfants de premières années de maternelle pouvaient accompagner leurs enfants au sein de l'établissement contrairement aux parents des enfants entrant au CP ? Pourquoi ?

Aucun policier présent devant les deux établissements,

hormis les ASVP au passage piéton, juste un mot d'ordre interdisant l'accès aux parents au sein de l'école, le plan Vigipirate n'est apparemment pas le même en maternelle et en primaire...

Pourtant une entrée au CP est bien impressionnante pour un petit bout de six ou sept ans !

Il n'y a pas à justifier cette position en évoquant l'âge des enfants concernés car les CP sont aussi très angoissés par la rentrée.

Il eut été peut-être judicieux de placer

deux policiers à l'entrée de chacune de ces deux écoles pour vérification des sacs des parents et enfants et ainsi permettre d'une part aux enfants stressés d'être accompagnés par leurs parents et d'autre part de répandre un vrai sentiment de sécurité, et non un sentiment de frustration et d'incompréhension face à ces mesures pour l'ensemble des parents !

Ne faudrait-il pas trouver un juste équilibre, pour ne pas être dans le déni de la réalité et des menaces existantes, sans céder à la psychose ? Pour le bien être de notre village tous secteurs confondus.

Domage que l'attitude positive et souriante de Monsieur le Maire, le jour de la rentrée scolaire, n'ait pas été reflétée sur l'ensemble de l'équipe municipale l'accompagnant !

Anne-Laure Leroy Julien

Quelle tristesse !



Lorsque l'on se balade dans les rues du village, la vision offerte aux touristes de passage et aux habitants est aux antipodes de leurs attentes.

Les peintres de jadis, envoutés par la magie des lieux et qui ont tant œuvré à la renommée de Saint Tropez auraient grand mal aujourd'hui à y trouver l'inspiration et pour preuve !

Je vais vous parler d'un petit bijou de notre patrimoine communal laissé parmi tant d'autres à l'abandon et à la ruine. Ce petit édifice témoin ancestral est le lavoir de la citadelle.

Un lieu épique de la mémoire collective où nombres de générations se sont croisées, ont grandi, joué et se sont « fréquentées », bref un vrai lieu chargé de souvenirs, d'anecdotes sur notre histoire et celle de nos familles.

Le valeureux lavoir, qui, du mieux qu'il le peut, résiste face aux assauts du temps et surtout à l'indifférence néfaste et destructrice des hommes de pouvoir qui n'ont que faire d'un tel édifice.

PATRIMOINE EN DANGER

Aujourd'hui, il se délabre doucement mais sûrement et rien (ou très peu) n'est fait pour la sécurisation des lieux qui sont ouverts aux quatre vents.

Malgré le fait que de nombreuses associations de protection des sites de St Tropez se soient insurgées en interpellant à plusieurs reprises la municipalité, rien n'y fait.

Trois projets consécutifs et différents d'aménagements bétonnés de cet endroit furent évoqués à un moment donné, ce qui provoqua une levée de boucliers des amoureux du vieux lavoir. Doit-on attendre que l'édifice s'écroule

et que cela soit l'excuse pour faire sur ce terrain à grands coups de pelles mécaniques tout et n'importe quoi ? Seule une phrase restera gravée dans les mémoires des personnes présentes aux vœux du maire aux tropéziennes et aux tropéziens du 14 janvier 2012.

DÉLABREMENT PROGRAMMÉ

Je cite : « c'est aussi en 2012 que devrait intervenir la rénovation du lavoir de la citadelle, lieu auquel de nombreux tropéziennes et tropéziens sont très attachés mais qui est resté jusqu'ici dans un état d'abandon indigne de la ville ».

Allez voir sur place, allez voir ce pauvre lavoir, cela vaut bien une promenade d'après déjeuner et faites vous votre propre opinion.

La nôtre est faite...

Parce que nous n'avalons pas de coulevres et de chapeaux.

Pour Saint Tropez,

Bernard Roussel

Bien..... Pas bien



+10

+ - Le nouveau sens de circulation autour de la place Blanqui

+ - Les nuits de la Moutte

+ - La Fight Night

+ - La fête de la Musique

+ - la réhabilitation de la Place Blanqui (enfin propre)

0

- - La réhabilitation de la Place Blanqui (trop minérale, plantations agonisantes)

- - La propreté, les poubelles qui débordent encore et toujours

- - Le stationnement anarchique, les scooters place Celli

- - La fermeture d'une classe, encore une de moins

-10

- - L'état des routes toujours aussi lamentable



Le Lavoir dans son triste état

Ne pas jeter sur la voie publique

Bulletin d'adhésion à « POUR SAINT-TROPEZ »

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse email :

Cotisation annuelle : 25 Euro* Cotisation conjoint : 20 Euro*

Je souhaite aider l'association par un don de : Euro *

Je souhaite que mon nom ne figure pas sur une éventuelle liste d'adhérents ou de donateurs

* Espèces ou chèque à l'ordre de **Pour Saint-Tropez** à envoyer à :

Vérane Guérin, BP 228, 83990 Saint-Tropez

Date :

Signature :

